



Rueil-Malmaison, le 30 décembre 2010

### **Communiqué de presse**

## **VINCI Concessions signe le contrat de concession du nouvel aéroport de la région nantaise**

- Un contrat de concession d'une durée de 55 ans pour la construction du nouvel aéroport de Nantes représentant un investissement total de l'ordre de 450 millions d'euros puis son exploitation à compter de sa mise en service prévue en 2017.
- La reprise de l'exploitation des aéroports existants de Nantes Atlantique et Saint-Nazaire Montoir dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La société concessionnaire des aéroports du Grand Ouest, représentée par son président Nicolas Notebaert, président de VINCI Airports, a signé avec l'Etat, représenté par Thierry Mariani, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, le contrat de concession pour le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance du nouvel aéroport de la région nantaise pour une durée de 55 ans, ainsi que pour l'exploitation des aéroports existants de Nantes Atlantique et de Saint-Nazaire Montoir.

Le contrat signé par la société concessionnaire des aéroports du Grand Ouest, filiale de VINCI Concessions (85 %), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes (10 %) et Entreprise de Travaux Publics de l'Ouest (ETPO - CIFE) (5 %), entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

L'activité de l'aéroport de Nantes Atlantique a dépassé pour la première fois en 2010, le seuil des 3 millions de passagers annuels. La plateforme de Saint-Nazaire est spécialisée dans l'accueil des activités aéro-industrielles. L'ensemble du personnel des aéroports de Nantes Atlantique et Saint-Nazaire travaillera dans le cadre de la nouvelle concession.

La construction du nouvel aéroport de la région nantaise d'un montant total estimé à 450 millions d'euros sera confiée au groupement d'entreprises composé de VINCI Construction France, Eurovia et ETPO. Il travaillera en étroite collaboration avec l'architecte Jacques Ferrier, le paysagiste Bernard Lassus, ADPi pour l'ingénierie aéroportuaire et les bureaux d'études Sogreah (infrastructure), SCE (aménagement), SETEC (bâtiment) et Elithis (énergétique). Les phases d'études et de démarches préalables débuteront en 2011 et les travaux de construction du nouvel aéroport démarreront en 2014.

Pour l'exploitation de l'aéroport, le groupement s'appuiera sur l'expérience de VINCI Airports, filiale de VINCI Concessions, et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes, au bénéfice du développement économique de la région nantaise et du Grand Ouest.

Le projet du groupement vise à réaliser un aéroport innovant grâce à une conception simple et efficace, adaptée à l'économie du transport aérien du futur et aux nouvelles attentes en matière de qualité de service des voyageurs. Le nouvel aéroport de la région nantaise conçu par VINCI et ses partenaires a pour ambition l'excellence environnementale avec un bilan énergie positif et comporte un plan de gestion agri-environnemental répondant aux engagements de l'Etat, et conforme à l'enquête d'utilité publique.

*Contact presse : Maxence Naouri  
Tel. : +33 (0)1 47 16 31 82  
[maxence.naouri@vinci.com](mailto:maxence.naouri@vinci.com)*